



Travaux préparatoires

Dans le cadre de la construction de la station « TOOTS THIELEMANS » de la future ligne de métro 3, Sibelga va mener un chantier en trottoir du 3 février à début mars 2020 sur le boulevard Lemonnier et le boulevard du Midi. Les travaux consistent à déplacer et rénover les installations souterraines de gaz, d'électricité, d'eau et des télécoms.

QUOI ET QUAND ?

Ces travaux se dérouleront en plusieurs phases :

- 3 février à fin février : boulevard Lemonnier, entre les numéros 167 et 225 ;
- Mi-février à fin février : boulevard du Midi, entre le numéro 56 et l'entrée de la bouche de métro ;
- Fin février à début mars : boulevard Lemonnier, entre l'entrée de la bouche de métro et le numéro 225.

Après la réalisation des travaux, chaque compteur doit être raccordé aux nouvelles installations. Ces branchements seront réalisés en mars et ils ne nécessitent que des ouvertures ponctuelles. Cette opération (ouverture, branchement, fermeture) est réalisée en une seule journée et sur rendez-vous préalable.

ACCESSIBILITÉ

La voirie et les commerces resteront accessibles pendant toute la durée des travaux. Les trottoirs seront déplacés, mais un accès pour les piétons et les cyclistes est maintenu sur toute la longueur du chantier. Le plan de circulation et les horaires de livraison actuels sont maintenus. Ponctuellement, les camions de livraison devront s'arrêter à distance de la zone de chantier (max. 15 mètres). Une zone de stockage sera également prévue pour le bon déroulement des travaux (zone à définir).

CONTACTS

Ombudsman M3 (chantier & livraison) : ombudsmanM3@stib.brussels - 0490/52.38.98
Pour suivre l'avancement des travaux : <https://www.metro3.be/fr>

Informations pratiques

Circulation et parking

Sachez que comme le veut la législation en la matière, Sibelga a veillé à ce que le chantier :

- ne perturbe pas la circulation des véhicules d'urgence, d'enlèvement des déchets ou de transport public, ni l'accessibilité à leurs arrêts et stations ;
- n'empiète pas sur des emplacements ou installations destinés aux personnes à mobilité réduite, aux taxis, aux livraisons, aux véhicules de la police...

Si ces dispositions n'ont pas pu être respectées, l'avis des services concernés a été requis pour que la meilleure solution alternative soit mise en place.

Interruption de la fourniture d'électricité et/ou de gaz

Nous vous avertirons en temps utile si nous devons interrompre momentanément votre alimentation en électricité et/ou en gaz et ce via un avis déposé dans votre boîte aux lettres.



Trottoirs

Nous accordons une grande importance au repavage des trottoirs. Un état des lieux est d'ailleurs effectué avant et après les travaux avec un représentant des services communaux.

Accès aux compteurs

Si nous devons accéder à vos compteurs, notre surveillant de travaux prendra contact avec vous pour fixer un rendez-vous au préalable. Pour rappel, le compteur doit toujours rester accessible.

Contact

En cas d'odeur de gaz :
0800 19 400 (24h/24)

En cas de panne d'électricité générale :
02 274 40 66

Pour toute autre question concernant Sibelga :

- www.sibelga.be
- Service Clientèle :
www.sibelga.be/contact
- 02 549 41 00 (lundi-vendredi : 8h-17h)

